

10 Faits divers & Justice

Violences en milieu scolaire/Lycée national Léon-Mba

Deux élèves agressés par leurs camarades

JNE

Libreville/Gabon

LES violences en milieu scolaire, on ne cessera jamais de les déplorer, tant le fléau s'accroît. Cas du complexe scolaire Léon-Mba où deux frères, N.M.H. et D.W., ont été agressés, hier, lors de la pause.

En effet, en sortant l'argent de sa poche pour s'acheter à manger, N.M.H. laisse malencontreusement tomber une pièce. En se courbant pour la récupérer, un autre élève met le pied dessus, puis la ramasse et la met dans sa poche. N.M.H., qui ne se laisse pas compter, engage une épreuve de force et réussit à récupérer son argent.

Mais son antagoniste, non content, se retire momen-



Photo : BANDOMA

D.W. a eu le pantalon déchiré.

tanément, puis revient, quelques minutes plus tard, muni d'une paire de ciseaux, accompagné de deux collègues. Puis, le trio agresse les deux frères. D.W. se retrouve ainsi avec un pantalon en lambeaux, alors que N.M.H. est blessé à la tête. Informée, la mère des deux victimes arrive précipitamment au lycée

et se rend, en compagnie de ses deux enfants, à la direction pour un entretien avec les responsables de l'établissement. Mais les choses se passent mal car, le groupe d'agresseurs n'a même pas été convoqué pour être entendu. Ironie du sort, cette agression s'est déroulée le jour de la célébration de la



Photo : BANDOMA

Tandis que N.M.H. (G) est blessé à la tête.

Journée nationale de harcèlement en milieu scolaire.

Cet énième cas d'agression d'élèves au sein même de l'établissement montre que le climat scolaire continue de se dégrader au complexe scolaire Léon-Mba. L'année scolaire dernière, un élève avait même perdu la vie à

la suite d'une agression. Aussi, est-il temps que les autorités instaurent définitivement dans ce complexe scolaire du second degré, un climat serein, condition essentielle à un travail de qualité, au bien-être et à l'épanouissement des élèves et du personnel enseignant et administratif.

Lutte contre les stupéfiants à Libreville...

René Ibissa, la main dans le sac

COE

Libreville/Gabon

INTERPELLE par l'Office central de lutte antidrogue (Oclad), la semaine dernière vers 20 heures, au quartier Charbonnages, dans le 1er arrondissement de Libreville, René Paul Ibissa est poursuivi pour détention et commercialisation de chanvre indien.

En effet, ce Gabonais de 26 ans, qui dit être étudiant dans une école supérieure, s'est fait surprendre au moment où il était sur le point d'écouler cinq ballots de cannabis, un produit



Photo : COE

René-Paul Ibissa dans les locaux de la police.

prohibé par la législation gabonaise. Au cours de l'enquête préliminaire, le suspect a confié aux agents qu'il n'était pas le propriétaire du chanvre indien



Photo : COE

Les ballots de cannabis que le suspect s'appropriait à écouler.

trouvé en sa possession. Celui-ci lui aurait été remis par un de ses amis et voisin, un certain "Specy", domicilié au quartier Bas-de-Gué-Gué. Et qu'il

était chargé, à son tour, de remettre la "marchandise" à un client, dans la zone des Charbonnages, moyennant une somme d'argent. Et c'est ce qu'il s'appropriait

à faire quand les policiers l'ont pris la main dans le sac.

Effectivement, ce jour-là, René Paul Ibissa se présente au rendez-vous fixé à 20 heures. Alors qu'il est sur le point de conclure la transaction, les agents de l'Oclad arrivent subitement sur le lieu et procèdent immédiatement à son interpellation.

Le suspect actuellement en garde à vue à la police, devrait être présenté devant le parquet de Libreville dans les prochains jours pour la poursuite de la procédure. Son complice présumé, Specy, est activement recherché.

... et à Owendo

Interpellation d'un autre suspect

COE

Libreville/Gabon

DÉTENIR et fumer du cannabis expose son auteur aux foudres de la justice. Romain Moundounga vient de l'apprendre à ses dépens. Et pour cause. Ce compatriote sans emploi, âgé de 26 ans, domicilié au quartier Rougier dans la commune d'Owendo, a été pris en flagrant délit, la semaine dernière, par les éléments de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad). Selon une source proche du dossier, c'est en allant s'approvisionner en cannabis au quartier Rougier, dans une zone qui aurait été aménagée à cet effet par certains consomma-

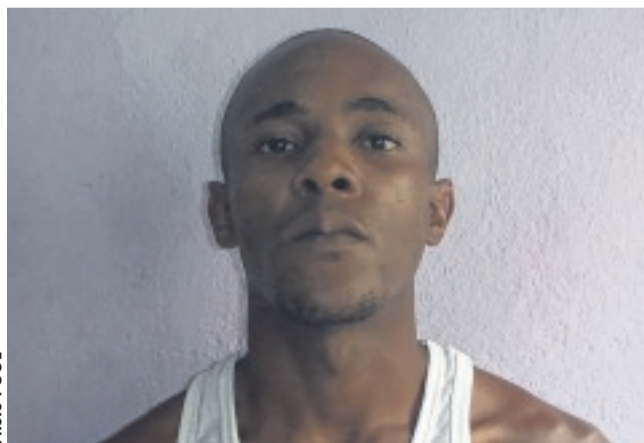


Photo : COE

Romain Moundounga a été, lui aussi, pris la main dans le sac.

teurs de cette drogue, que le suspect qui était pris, à son insu, en filature par les policiers a été confondu. Une fois toutes les conditions à son arrestation réunies, il a été cueilli comme un fruit mûr à son domicile, le lendemain vers 6

heures, par les limiers de l'Oclad. Conduit au poste pour les nécessités d'enquête, le mis en cause, très coopératif, aurait avoué et reconnu ce que les enquêteurs savaient déjà, c'est-à-dire, détention et consommation du chanvre

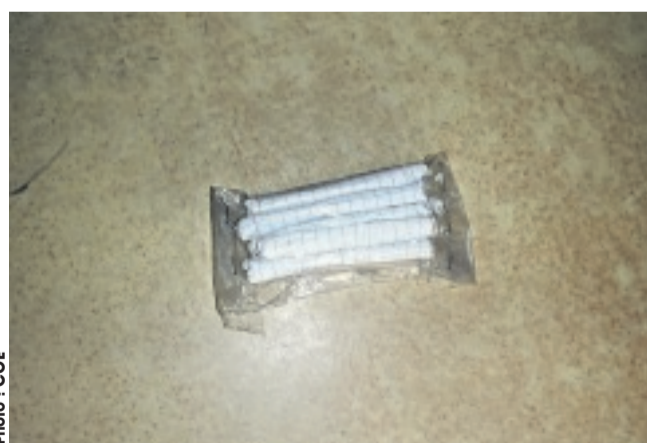


Photo : COE

Les boîtes de cannabis retrouvées sur le suspect

indien. Interrogé sur ses circuits d'approvisionnement, Romain Moundounga aurait confié qu'il se ravitaillerait auprès d'un certain Isy, dont il dit ignorer l'identité exacte et le lieu de résidence. Une source proche

du dossier indique que le fournisseur présumé du mis en cause est activement recherché par les unités de police judiciaire. En attendant, le présumé dealer sera présenté incessamment devant le parquet.

Faits d'ailleurs

Il tue la belle-mère de sa compagne

Un homme a tué la belle-mère de sa concubine à Clavières (France) avant de retourner l'arme contre lui. Le drame est survenu, hier, au domicile de la victime. D'après les premiers éléments de l'enquête, la quadragénaire a été tuée de trois balles tirées par un Franco-Tunisien de 33 ans qui vivait en concubinage avec la fille de son compagnon. L'enquête confiée à la gendarmerie va maintenant consister à éclaircir les conditions dans lesquelles cet homme a pu acquérir le revolver qui lui a servi à commettre le meurtre. Son geste pourrait s'expliquer par la perspective qu'il avait de se voir expulser de la maison de son beau-père, où il vivait avec sa compagne et leur enfant, alors qu'il était coupé de ses attaches familiales tunisiennes et au chômage.

Un cerf tue un chasseur en le perforant avec ses bois

Dans la forêt de Compiègne (France), un chasseur, âgé de 62 ans, participait à une battue lorsqu'un cerf l'a chargé. L'animal l'a ensuite percuté et perforé avec ses bois. Le sexagénaire, qui n'avait pas de fusil, a succombé à une hémorragie interne avant l'arrivée des secours. Une enquête a été ouverte afin d'en savoir plus sur les circonstances de ce drame.

Elle échappe à la vigilance de sa mère et meurt noyée

Une mère de famille se trouvait avec ses enfants et des proches à l'Orange Aquatic Centre, en Australie, lorsque sa fille Mia, 4 ans, a échappé quelques secondes à sa vigilance alors qu'elle tenait le bébé d'une de ses amies dans les bras. La fillette s'est noyée et est décédée.

Une femme enceinte séquestrée et torturée

Suite à un appel anonyme, la police s'est rendue dans une maison de Essen, en Allemagne, où elle a découvert une femme enceinte de 23 ans séquestrée et torturée. Grièvement blessée, la victime a été transportée à l'hôpital. Quatre hommes, qui se trouvaient dans la maison, ont été interpellés. La victime avait été enlevée par des hommes en voiture alors qu'elle marchait tranquillement dans la rue. Les policiers enquêtent maintenant sur les raisons de ce kidnapping, la grossesse de la jeune femme pourrait en être la cause.

Rassemblés par JNE